

Les Canadiens avaient aussi de bonnes raisons d'être fiers lorsque leur nouvel esprit d'engagement et de coopération internationaux a connu sa consécration par l'attribution du Prix Nobel de la paix à Lester Pearson pour les efforts qu'il avait consacrés au règlement de la crise du Canal de Suez, en 1956, sous les auspices de l'ONU. « Maintien de la paix » qui ne figurait même pas dans la Charte est devenue et reste une expression d'usage courant, rattachée à l'ONU, principalement grâce aux efforts d'un grand Canadien.

Il importe de souligner que bien que la question de Suez ait divisé les principaux partis politiques du Canada à ce moment-là, l'engagement global de notre pays à l'égard des Nations Unies en tant qu'institution, et du maintien de la paix en tant qu'activité cruciale de l'institution, a été confirmé sans réserve par le gouvernement de John Diefenbaker. Lorsque le premier ministre s'est adressé à l'Assemblée générale de l'ONU en 1957, il a décrit le soutien du Canada aux Nations Unies comme la pierre angulaire de sa politique étrangère.

Les critiques dirigées contre les Nations Unies au Canada sont venues quelques années plus tard, d'une source des plus inattendues, et ont coïncidé avec le 25^e anniversaire de l'Organisation. De graves questions sur les valeurs fondamentales des Nations Unies et sur l'engagement du Canada à leur égard ont surgi à l'occasion d'un examen de la politique étrangère canadienne suscité par le successeur de Pearson à titre de premier ministre, Pierre Trudeau. Cet examen, dont les conclusions ont été publiées dans une série de brochures intitulées *Politique étrangère au service des Canadiens*, n'avait rien de louangeur à l'endroit de l'ONU.

Le plus frappant dans cette évaluation des relations internationales du Canada dans les années 1970 a été la dureté de ton des textes consacrés aux Nations Unies ainsi que le rejet implicite et parfois assez explicite de « l'internationalisme pearsonnien ». Le plus virulent réquisitoire figure dans un long paragraphe qui insiste sur ce que l'examen décrit comme une « fâcheuse tendance ».

Dans sa litanie de critiques, l'examen de la politique étrangère du Canada cite, d'une part, l'escalade des coûts assumés par les 26 États membres « développés » la « tyrannie de la majorité » lors de l'élaboration de résolutions qui doivent être appliquées principalement par la minorité et, d'autre part, la politisation de l'administration de l'ONU. La liste culmine en un rappel caustique de la fréquence et de la durée des conférences qui donneraient lieu principalement à des débats redondants et largement stériles. Bien que l'on puisse glaner quelques mots encourageants dans le pamphlet, principalement au sujet des pays en développement, il atteste d'un silence surprenant en ce qui concerne le dossier historique des 25 premières années de l'Organisation et ne mentionne aucunement le rôle important qui pourrait être le sien à l'avenir. Certes, après la mort du colonialisme et l'émergence des pays dits